

SAINT-CHARLES
BELLE DE MAI

Construire
ensemble l'avenir

juin 2017

quartiers libres

Le journal du projet n°2



Vue aérienne du site des casernes. Source : Maxence Fery

**Le mot de
Laure-Agnès Caradec,
adjointe à l'urbanisme**



**LE PROJET « QUARTIERS LIBRES »
AVANCE AVEC VOUS !**

Le projet « Quartiers Libres » naît d'une ambition collective, porte une vision de long terme et s'inscrit dans une action immédiate.

Depuis 2014, nous sommes de nombreux élus investis à la Ville et à la Métropole pour faire avancer ce projet métropolitain. **Le but est de reconnecter la Belle de Mai au centre-ville historique en intégrant le projet de la gare métropolitaine.** Pour cette raison, nous ne nous limitons pas aux 7 hectares de la Caserne du Muy mais englobons les 140 hectares avoisinants.

La réussite de Quartiers Libres prend racine dans l'écoute et l'échange. Après la grande concertation pour alimenter le cahier des charges, après la réunion publique de l'automne 2016, ce sont vos contributions lors de l'exposition à la Friche de la Belle de Mai qui alimentent l'avancée du projet. **Nous continuons à construire ensemble ; c'est pourquoi je vous donne de nouveau rendez-vous le 20 juin prochain.**

En parallèle, l'exposition fait escale au syndicat des architectes dans le 8^e arrondissement pour que tous les marseillais puissent (re-)découvrir ce projet. Le temps du projet est long. Il faudra un travail global et continu pour atteindre cet objectif. Cependant, **je souhaite me saisir des opportunités pour répondre à vos attentes et avancer vite.** L'acquisition du couvent **Levat** au conseil municipal de février 2017 est un témoin. Il accueille une résidence d'artistes et les jardins, véritable poumon vert, seront ouverts au fil du temps.

Quartiers Libres, projet stratégique pour Marseille et la métropole, avance et avance avec vous !

L'historique du projet

Décembre 2013 : délibération de la Ville pour lancer le projet Quartiers Libres Saint-Charles - Belle de Mai

2^e semestre 2014 : concertation avec les habitants et les acteurs pour construire le cahier des charges du dialogue compétitif

Décembre 2014 : appel à candidature pour les équipes d'architectes-urbanistes. 32 équipes de renommée internationale répondent

Février 2015 : 3 équipes (Devillers et Associés, Vigano Studio015, Güller Güller - TVK) sont sélectionnées pour participer au dialogue compétitif et travailler à l'élaboration du projet urbain

19 septembre 2016 : réunion publique de présentation du projet et de l'équipe lauréate

21 janvier – 26 février 2017 : exposition « Nos Quartiers Libres » à la Friche la Belle de Mai

Avril 2017 : acquisition du couvent Levat par la Ville de Marseille

20 juin 2017 : réunion publique de présentation du travail depuis un an

8 juin - 26 juillet 2017 : exposition « Nos Quartiers Libres » au Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône

Laure-Agnès Caradec
Adjointe au Maire déléguée à
l'Urbanisme et au projet Métropolitain

Retour sur la première escale : l'exposition-concertation à la Friche

L'exposition a bénéficié d'un engouement certain. Vous avez été nombreux à venir découvrir la première escale de « Nos Quartiers Libres » à la Friche à travers les panneaux du projet, les balades urbaines et les deux conférences-débats. En parallèle, tout au long de l'exposition, chacun avait la possibilité de **prendre part au débat en laissant sa contribution sur une note adhésive**. Ces notes, accrochées sur différents éléments de l'exposition, ont été collectées. Près de 500 contributions donnent actuellement lieu à un traitement exhaustif de la part des équipes engagées dans le projet « Quartiers Libres ».

Des questions guidées étaient posées au fil des panneaux :

- Qu'est-ce qui donne envie aujourd'hui d'habiter à la Belle de Mai ? Et demain ?

- Que faire tout de suite pour améliorer les déplacements au sein du quartier ?
- Que faudrait-il trouver dans une maison du projet ?
- Qu'attendez-vous d'une école idéale ?
- Que voudriez vous pouvoir faire dans le jardin du couvent Levat ?
- Qu'aimeriez-vous pouvoir faire dans la forêt plantée devant la caserne du Muy ?
- Dès demain, qu'aimeriez-vous pouvoir faire dans la cour et les bâtiments de la caserne du Muy ?

D'ores et déjà, **certaines thématiques se dégagent** et alimentent les réflexions des personnes engagées dans le projet :

- Mobilités
- Espaces verts
- Équipements
- Logement
- Participation

L'exposition en chiffres

4283 Visiteurs

113 personnes/jour

Entre
20 et 40 minutes
passées sur place

150 participants lors
des 3 balades urbaines



Inauguration de l'exposition à la salle des machines de la friche de la Belle-de-Mai avec Laure-Agnès Caradec, adjointe à l'urbanisme, l'équipe TVK - Güller Güller et les habitants
Source : Magellan - Laurent Carte



Visite du site des casernes avec la Ville de Marseille et les habitants. Source : Damien Raveau



Source : Damien Raveau

Les Sœurs Victimes du Sacré-Cœur de Jésus, installées au couvent depuis 1843, décident de quitter les lieux au printemps 2016. Juxtapoz propose alors aux Sœurs d'occuper les bâtiments, le temps qu'elles organisent leur déménagement et la cession des biens. En octobre 2016, les Sœurs quittent définitivement le couvent Levat. **La Ville de Marseille se positionne aussitôt pour acquérir ce magnifique site de 17000m² et l'obtient en avril 2017.** Juxtapoz a été maintenue dans les lieux. L'association ambitionne de réaliser une grande exposition au printemps 2018 dans l'enceinte de ce lieu d'exception. Dans le même temps, la Ville entame une réflexion pour donner au couvent Levat sa fonction future.

Un nouvel espace vert pour la Belle-de-Mai : le couvent Levat

La Ville a repéré depuis de nombreuses années le Jardin Levat comme Espace Vert à préserver. Dès que l'opportunité s'est présentée, la Ville a acquis ce site à fort potentiel. Juxtapoz gère aujourd'hui le couvent et réfléchit avec la Ville sur la façon de faire connaître ce site et notamment ses jardins au plus grand nombre.

La population du quartier découvre la beauté de ce site depuis quelques mois, au travers des balades urbaines se déroulant sur le site et d'un pique-nique

organisé le 21 mai par l'association Juxtapoz avec la contribution l'aide du collectif ETC et du collectif Brouettes&Cie.

La forte fréquentation du jardin a permis de montrer l'intérêt des habitants et des marseillais pour ce lieu insolite. Juxtapoz s'organise actuellement pour assurer une ouverture publique régulière cet été. Prochainement, une concertation *ad hoc* permettra de gérer la vie quotidienne du Jardin Levat en associant les différentes parties prenantes.

Les mobilités en question

Parmi vos contributions écrites, affichées au fil de l'exposition du début d'année :

5 se prononcent pour réduire la place dévolue à la voiture

13 s'interrogent sur le développement du métro dans le quartier

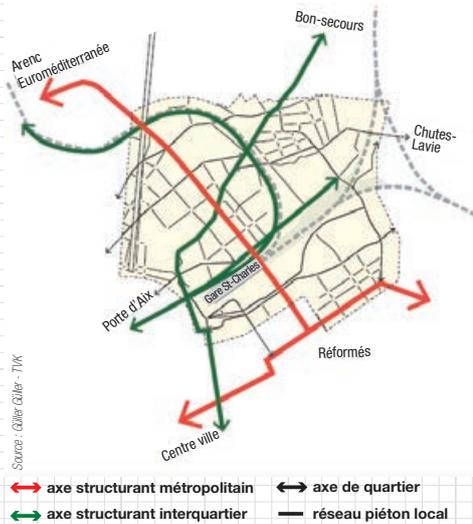
22 voudraient voir le service des bus amélioré

21 imaginent l'arrivée du tram dans le quartier

15 demandent l'amélioration des espaces et des circuits piétonniers

31 souhaitent que les parcours cyclables soient améliorés

La problématique de la mobilité traitée dans le projet « Quartiers Libres » a fait partie des chantiers de travail que la Ville et la Métropole ont amorcé au cours de cette première année, notamment en matière de transports en commun et d'amélioration des mobilités douces. La prise en compte de ces urgences formulées par les habitants est au cœur des préoccupations de l'équipe du projet.



La stratégie envisagée par le groupement autour des mobilités actives est de renforcer le maillage du quartier sur 3 niveaux permettant une meilleure circulation en offrant une place plus importante aux piétons et aux cyclistes :

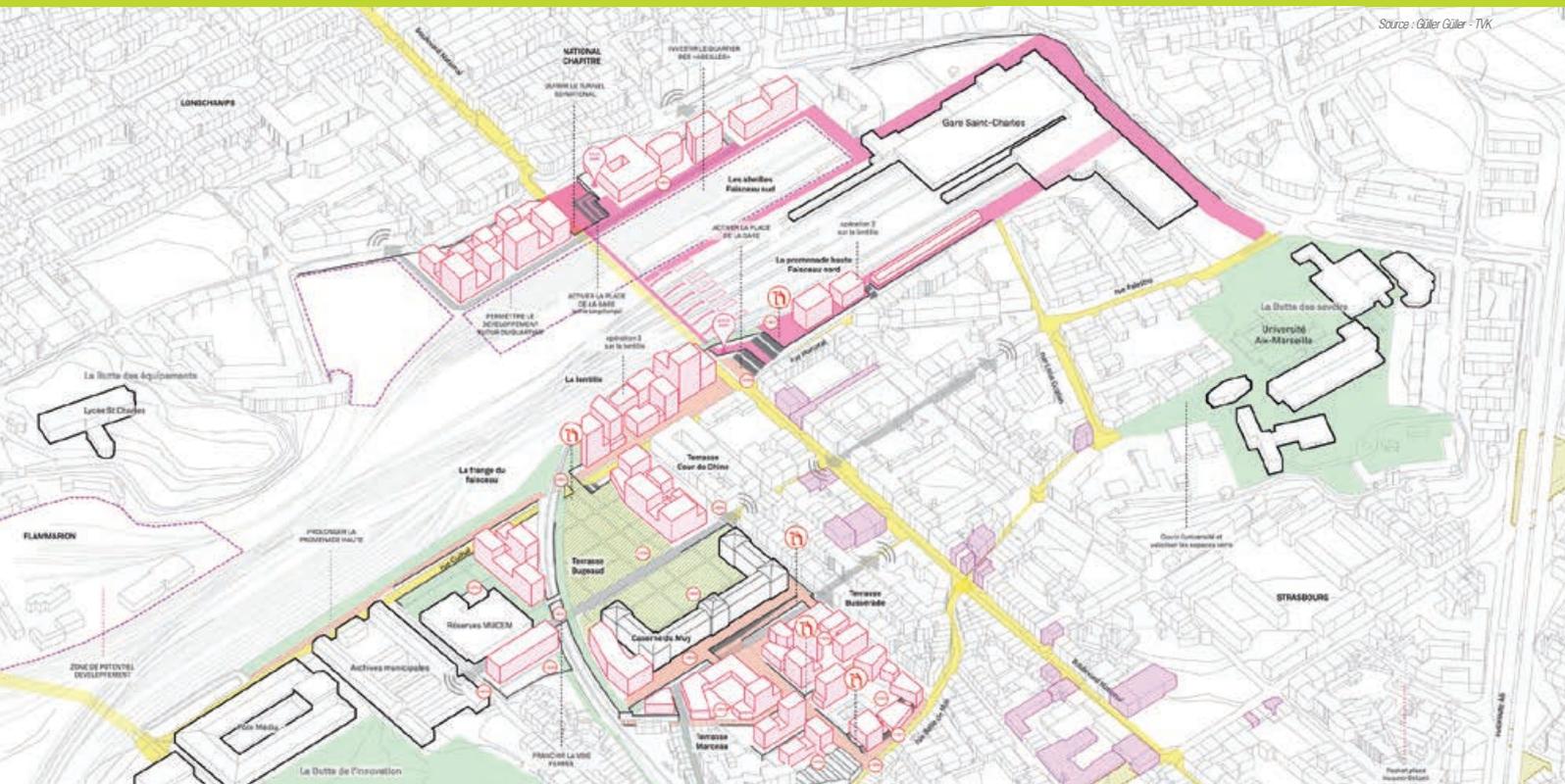
- dans Marseille, grâce à l'axe métropolitain constitué par le Boulevard National
- entre les quartiers, le long de la rue du 141^e RIA et de la Belle de Mai
- dans le quartier, en créant les continuités manquantes, entre les îlots qui le composent, facilitant ainsi les liaisons directes et en supprimant les impasses.

Mobilités actives ?

Les mobilités actives, parfois aussi nommées modes actifs ou mobilités douces, réunissent différents modes de déplacements (la marche à pied, le vélo, les rollers, le skateboard, la trottinette, entre autres). La mobilité active est celle qui se réalise par ceux qui se déplacent, sans utiliser d'apport d'énergie extérieure. Elles sont douces pour l'environnement et favorables à la santé de ceux qui les pratiquent : elles sont l'opportunité d'un effort physique.

Gare métropolitaine : un travail partenarial avec la SNCF

Dans le cadre du doublement de la Gare Saint-Charles, le projet Quartiers Libres travaille à mettre en œuvre le projet de gare à 360° : ouverte sur ses quatre faces, dont celle ouvrant sur le boulevard National. Par une série de réunions menées avec la SNCF, l'équipe du projet s'attache à faire rentrer la Ville dans la Gare, ou comme sur sa façade sud au boulevard Voltaire.



Le renouveau scolaire au centre du projet

Le secteur Saint-Charles – Belle de Mai se caractérise aujourd’hui par une faible offre en infrastructures scolaires. La plupart des écoles du quartier sont classées en Réseau d’Éducation Prioritaire (R.E.P.) et se retrouvent pourtant saturées. Afin de pallier à ce manque, la dimension scolaire a été pleinement prise en compte dans le cadre du projet « Quartiers Libres ».

Un premier groupe scolaire de vingt classes sera livré pour la rentrée 2021 sur le site de la Caserne Marceau. Il permettra ainsi de remplacer un groupe scolaire temporaire. À terme, ce nouveau groupe scolaire bénéficiera d’une situation optimale au sein d’un espace requalifié et métropolitain, à proximité d’équipements locaux.

Cet équipement scolaire a pour ambition de mutualiser un certain nombre de ses locaux afin de les mettre à disposition d’activités périscolaires et extrascolaires en dehors des horaires de classe.

Un deuxième groupe scolaire d’une capacité maximale de vingt classes est à l’étude sur un terrain situé rue Loubon. Cette localisation vient compléter le maillage scolaire en place dans le quartier.



Au cœur du secteur Quartiers Libres, les casernes abriteront le futur groupe scolaire Marceau. Source : Maxence Fery



Le 8 juin dernier, la Ville de Marseille, l’équipe Güller Güller - TVK et la délégation EUCANET au Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône. Source : Ville de Marseille. Source : A. Papat - A. Clémence

L’exposition fait halte au SA13 !

La maison du projet Quartiers Libres poursuit son itinérance dans la cité phocéenne. Après s’être arrêtée à la Friche de la Belle de Mai du 21 janvier au 26 février 2017, l’exposition « Nos Quartiers Libres Saint-Charles - Belle de Mai » fait escale au Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône depuis le 9 juin dernier.

L’exposition est libre d’accès et accessible du mardi au vendredi de 10h à 13h et l’après-midi de 14h à 18h. Le Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône est situé au 130, avenue du Prado (8^e arrondissement). Ne perdez pas de temps, l’exposition sera présentée au public **jusqu’au 21 juillet 2017** avant de repartir pour une nouvelle escale !